



Revue des activités

2021 - 2022

Table des matières

Champs d'intervention de l'ADISQ	4
Mot du président	7
Mot de la direction générale	10
L'équipe	11
Le conseil d'administration	12
Gouvernance	19
Planification stratégique	23

Ambition

Faire rayonner les musiques et les spectacles d'ici, au Québec et partout dans le monde.

Conviction

Notre connaissance de l'écosystème nous permet de constater que le succès des artistes d'ici repose en partie sur les services offerts aux entrepreneur(e)s en musique et en spectacle, lequel(le)s ont besoin de représentation, de promotion, d'accompagnement et de formation pour rayonner et faire rayonner les artistes à leur plein potentiel.

Crédibilité

Joueur clé de l'industrie de la musique et du spectacle du Québec, l'ADISQ, qui représente plus de 150 entreprises, a pour mission de les outiller, les accompagner et de veiller à ce que le cadre dans lequel elles évoluent favorise leur essor, pour que les musiques et les spectacles d'ici rayonnent sur notre territoire et au-delà de nos frontières.

Les services proposés sont variés : promotion collective, représentation auprès des pouvoirs publics, négociation et application d'ententes collectives, offre de formations pour les professionnels(e)s du milieu. Depuis 43 ans, l'ADISQ a mené de grandes batailles et a contribué à changer le cours de l'évolution du milieu de la musique et du spectacle au Québec.

Crédo

Protéger, outiller et faire grandir les musiques et les spectacles d'ici, pour qu'ils rayonnent au Québec et partout dans le monde.

Champs d'intervention de l'ADISQ

A

Assurer le développement des compétences des ressources humaines de l'industrie.

FORMATION ➔

- Répondre aux besoins des entreprises en matière de professionnalisation, de gestion et de formation des ressources humaines.

COMMUNICATIONS ET ACTIVITÉS ➔

- Développer des outils de communication efficaces en vue d'informer les membres.
- Développer et produire des activités rassembleuses axées sur les besoins des membres.

B

Assurer les moyens de production, commercialisation et distribution de contenus de qualité comparable à ceux des multinationales.

DROITS ➔

- Agir avec le milieu canadien de la musique pour un lobby efficace auprès des pouvoirs publics dans le but d'avoir une Loi sur le droit d'auteur permettant le plein contrôle de l'exploitation des contenus.
- Négocier avec les sociétés de droit d'auteur des conditions d'utilisation des oeuvres justes et équitables.

RELATIONS DE TRAVAIL ➔

- Intervenir auprès du gouvernement et des tribunaux compétents en vue d'assurer la pleine reconnaissance du statut de producteur et le maintien d'un régime de relations de travail équilibré.
- Négocier avec les syndicats des ententes collectives justes et équitables tenant compte des petites entreprises de production.

FINANCEMENT DES ENTREPRISES ➔

- Renforcer et consolider l'industrie canadienne indépendante de la musique.
- Revendiquer des aides publiques qui devraient être suffisantes pour s'appliquer à l'ensemble des acteurs du secteur de la musique.
- S'assurer que la structure industrielle du secteur de la production musicale présente les caractéristiques suivantes :
 1. un noyau dur d'entreprises de grande taille et de taille intermédiaire;
 2. un noyau dur d'entreprises intermédiaires « en croissance »;
 3. des entreprises de la « relève industrielle » dynamiques.

Assurer l'accès du public au contenu québécois.

AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES ➔

- S'assurer que la chanson francophone canadienne occupe une place prépondérante dans tous les éléments du système canadien de radiodiffusion.
- S'assurer que tous les éléments du système canadien de radiodiffusion contribuent financièrement au développement des contenus musicaux.
- S'assurer qu'il ne se crée pas, dans un secteur réglementé par le CRTC, des précédents qui pourraient être défavorables au milieu de la musique et ultérieurement opposables.

PROMOTION COLLECTIVE ➔

- Assurer le plus grand rayonnement possible au contenu québécois dans toute sa diversité, en vue de maintenir et d'augmenter ses parts de marché.

DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉ ➔

- Assurer une présence québécoise collective dans différentes manifestations nationales et internationales, en vue de soutenir collectivement les activités de développement de marchés des membres.

POLITIQUES GÉNÉRALES ➔

- Contribuer à haut niveau à la réalisation de l'ensemble des objectifs de l'association par la promotion de politiques générales conséquentes.

VEILLE INDUSTRIELLE ET RECHERCHE ➔

- Fournir aux membres de l'ADISQ une information stratégique à jour sur les initiatives, modèles commerciaux et tendances de partout dans le monde pouvant influencer leurs décisions d'affaires.

AFFAIRES INTERNATIONALES ➔

- S'investir pour participer à la mise en œuvre, à l'échelle internationale, d'un outil garantissant aux États le droit de légiférer et d'intervenir en matière de politiques culturelles.
- Participer au niveau international aux travaux des regroupements d'associations de producteurs indépendants.

Tous ensemble pour faire entendre les musiques d'ici

Au cours de l'année 2021-2022, entre les multiples soubresauts liés à la COVID-19 ainsi que la mort au feuillet, puis la renaissance d'un projet de loi visant à assujettir les services en ligne à la Loi sur la radiodiffusion, le milieu québécois de la musique et du spectacle a vécu de véritables montagnes russes. Au sein même de l'ADISQ, cette année a aussi été marquée par un changement d'importance : le départ de Solange Drouin après 29 ans a laissé place à l'arrivée d'une nouvelle directrice générale, Eve Paré, qui, soutenue par l'excellente équipe en place et un conseil d'administration dynamique, a su plonger avec énergie dans les nombreux défis qui se sont présentés.

L'industrie québécoise de la musique et du spectacle sort assurément affaiblie de deux années de crise sanitaire sans précédent, mais l'ADISQ, forte de l'importante somme de travail effectuée pendant cette période et encouragée par plusieurs gestes structurels posés par les gouvernements, pose un regard rempli d'espoir sur les prochains mois.

COVID-19

La seconde année de la COVID-19 a une fois de plus fait appel à une souplesse et une résilience hors du commun pour l'ensemble du milieu. Rappelons-nous du printemps dernier, pendant lequel nous avons

opéré sous couvre-feu, appris à réorganiser des tournées en fonction des codes de couleurs attribués à chaque région et jonglé avec des règles de distanciation changeantes entre spectateurs. Puis au cours de l'automne, après l'arrivée du passeport vaccinal, le gouvernement permettait enfin la réouverture presque sans contraintes des salles de spectacles. Nous avons même pu célébrer un Gala de l'ADISQ haut en couleur dans une vraie salle de spectacles, bien qu'encore clairsemée. Nous y étions enfin, à la relance... jusqu'à ce sombre jour de décembre, où, à la surprise générale, les salles ont une fois de

plus été contraintes de fermer de façon subite, et ce, dans une période cruciale en matière de consommation et de vente de spectacles : l'un des plus durs coups portés à notre milieu depuis le début de la pandémie.

Aujourd'hui, quelques certitudes : la pandémie n'est pas terminée et les arts vivants demeurent parmi les plus vulnérables à ses effets. Mais déjà, elle laisse des cicatrices dans notre milieu.

La relance est exigeante. Les équipes sont épuisées et les artistes non établis, particulièrement fragilisés. Les consommateurs sont prudents et n'achètent plus leurs billets aussi à l'avance qu'auparavant. À ces défis que nous avons anticipés, s'en sont ajoutés de nouveaux. La pénurie de main-d'œuvre, qui touche l'ensemble des secteurs de l'économie, se fait cruellement sentir et l'inflation réduit le budget culturel des consommateurs tout en augmentant les coûts de production et de commercialisation.

Heureusement, cette année a aussi été riche en apprentissages : le milieu des arts de la scène a été uni et mobilisé comme jamais et a réussi à établir un dialogue régulier et efficace avec les autorités, tant avec les ministres responsables de notre secteur et leurs équipes, au Québec comme au fédéral, qu'avec la Santé publique et les organismes de financement. L'ADISQ poursuivra cet essentiel travail de représentation.

Réformes législatives

La modernisation de la Loi sur la radiodiffusion est attendue depuis plus de 20 ans par le milieu de la musique. En juin dernier, la mort au feuillet du projet de loi C-10, dont nous avons salué le caractère historique, a suscité une immense déception.

Heureusement, conformément à l'engagement pris par son parti en campagne électorale, le ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, a déposé cet hiver une seconde mouture du projet de loi, désigné C-11. S'il est adopté (et modifié en faveur de certaines propositions clés portées par le milieu culturel), ce dernier permettra enfin de faire en sorte que toutes les entreprises actives en radiodiffusion, incluant les entreprises en ligne comme Spotify et YouTube, devront contribuer à la mise en valeur et au financement de la musique d'ici.

Au Québec, cet hiver, les lois sur le statut de l'artiste ont été révisées par la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Nathalie Roy. La lumière mise sur ce projet de loi au cours des derniers mois a rappelé la nécessité de procéder rapidement à une modernisation en profondeur des ententes collectives dans le milieu de la musique, un chantier auquel l'ADISQ s'affaire avec ouverture, en collaboration avec nos partenaires.

Alors que ces deux piliers législatifs sont en révision, certaines modernisations se font attendre.

Nous pensons, d'abord, à la Loi sur le droit d'auteur. Alors qu'une réforme est réclamée par plusieurs groupes partout au Canada, elle n'a pas encore été annoncée par le gouvernement. Cet automne, la pression s'accroîtra.

Enfin, il est à noter que malgré un processus public complété en avril 2021, le CRTC n'a toujours pas publié de décision quant à la révision de la politique sur la radio commerciale. Un tel délai, difficile à comprendre en soi, indique que le CRTC a, selon toute vraisemblance, renoncé à tenir une audience publique à ce sujet, alors que l'ADISQ et plusieurs intervenants en avaient fait la demande.

Un cadre réglementaire moderne et ambitieux est nécessaire pour l'avenir de notre musique.

Gouvernance

Permettez-moi de conclure ce mot en m'attardant sur un élément qui m'est particulièrement cher depuis que j'ai le privilège d'occuper la fonction de président de l'ADISQ. Au cours des trois dernières années,

l'ADISQ a mis en branle des changements en matière de gouvernance. La taille du conseil d'administration a été réduite, de nouveaux postes ont été créés et la durée des mandats des administrateurs a été limitée. Dans la foulée du mouvement #moiaussi qui touche notre industrie, un comité sur la représentation des identités et des genres a été créé. Puis, cette année, l'arrivée d'Eve Paré à la direction générale a donné encore un nouvel élan à cette démarche. Des comités statutaires ont été formés, par exemple, afin de réfléchir aux enjeux propres aux entreprises de la relève et un virage visant à favoriser une plus grande transparence a été amorcé. Cela se reflète déjà dans le présent rapport annuel, qui comporte de nouvelles sections mettant en valeur le travail effectué par le conseil d'administration de l'ADISQ.

Cette capacité d'introspection, de renouvellement et d'ouverture à l'autre témoigne de la santé de notre association. Pour que nos musiques continuent de se faire entendre, la voix de l'ADISQ doit demeurer forte, et pour ce faire, la représentativité de notre association et la collaboration avec tous nos partenaires de l'écosystème sont clés !



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'P. Archambault'.

Philippe Archambault
Président de l'ADISQ

Mobilisation et collaboration – un travail d'équipe qui porte fruit

L'année 2021-2022 n'aura pas entièrement comblé les attentes d'un milieu qui espérait enfin reléguer la pandémie de COVID-19 au rang de mauvais souvenir. Au contraire, la crise a poursuivi ses ravages tout au long de l'année. Dans cette tempête, l'équipe de l'ADISQ a une fois de plus fait la démonstration de sa passion et de sa capacité d'adaptation. Permettez-nous un survol des grandes actions de l'année.

COVID-19

La seconde année de la COVID-19 a une fois de plus fait appel à une souplesse et une résilience hors du commun pour l'ensemble du milieu. Une année en dents de scie de fermetures et d'ouvertures nous conduit aujourd'hui vers

quelques certitudes : la pandémie n'est pas terminée et les arts vivants demeurent parmi les plus vulnérables à ses effets. Mais déjà, elle laisse des cicatrices dans notre milieu.

La relance est exigeante. Les équipes sont épuisées et les artistes non établis, particulièrement fragilisés. Les consommateurs sont prudents et n'achètent plus leurs billets aussi à l'avance qu'auparavant. À ces défis que nous avons anticipés, s'en sont ajoutés de nouveaux. La pénurie de main-d'œuvre, qui touche désormais l'ensemble des secteurs de l'économie, se fait cruellement sentir et l'inflation fait fondre le budget culturel des consommateurs tout en augmentant les coûts de production et de commercialisation.

Heureusement, cette année a aussi été riche en apprentissages : le milieu des arts de la scène a été uni et mobilisé comme jamais et a réussi à établir un dialogue régulier et efficace avec les autorités, tant avec les ministres responsables de notre secteur et leurs équipes, au Québec comme au fédéral, qu'avec la Santé publique et les organismes de financement. L'ADISQ poursuivra cet essentiel travail de représentation.

Réformes législatives

La modernisation de la Loi sur la radiodiffusion est attendue depuis plus de 20 ans par le milieu de la musique. En juin 2021, la mort au feuillet du projet de loi C-10, a suscité une immense déception. Heureusement, conformément à l'engagement pris par son parti en campagne électorale,

le ministre du Patrimoine canadien, l'Honorable Pablo Rodriguez, a déposé cet hiver une seconde mouture du projet de loi, désigné C-11. S'il est adopté (et modifié en faveur de certaines propositions clés portées par le milieu culturel), ce dernier permettra enfin de faire en sorte que toutes les entreprises actives en radiodiffusion, incluant les entreprises en ligne comme Spotify et YouTube, devront contribuer à la mise en valeur et au financement de la musique d'ici.

Au Québec, cet hiver, les lois sur le statut de l'artiste ont été révisées par la ministre de la Culture et des Communications du Québec, Nathalie Roy. La lumière mise sur ce projet de loi au cours des derniers mois a confirmé la nécessité de procéder rapidement à une modernisation en profondeur de certaines pratiques à être intégrées dans nos ententes collectives dans le milieu de la musique, un chantier auquel l'ADISQ s'affaire avec ouverture, en collaboration avec ses partenaires. Nos ententes collectives doivent être attirantes, souples, en phase avec les pratiques actuelles, et ce, pour toutes les parties prenantes de notre industrie. Nous y mettons l'effort.

Alors que ces deux piliers législatifs sont en révision, certains chantiers sont en attente.

Nous pensons, d'abord, à la Loi sur le droit d'auteur. Alors qu'une réforme est réclamée par plusieurs groupes partout au Canada, elle n'a pas encore été annoncée par le gouvernement. Cet automne, la pression s'accroîtra.

Enfin, il est à noter que malgré un processus public complété en avril 2021, le CRTC n'a toujours pas publié de décision quant à la révision de la Politique sur la radio commerciale. Un tel délai, difficile à comprendre en soi, indique que le CRTC a, selon toute vraisemblance, renoncé à tenir une audience publique à ce sujet, alors que l'ADISQ et plusieurs intervenants en avaient fait la demande.

Un cadre réglementaire moderne et ambitieux est nécessaire pour l'avenir de notre musique.

Formation et main-d'œuvre

Poursuivant le travail amorcé dans l'urgence en 2020, en parallèle de son programme de formation continue régulier, l'ADISQ a continué de proposer des webinaires spéciaux. Les membres de l'association ont notamment pu assister à un nombre important des présentations aussi

variées que pertinentes. En plus des Rendez-vous de l'ADISQ organisés le plus souvent en collaboration avec des événements, les membres de notre industrie auront été nombreux à s'informer, s'instruire et réseauter.

Pour l'illustrer, l'ADISQ a présenté au total

40 séances de formation	12 webinaires	5 Rendez-Vous	1800 participants
--------------------------------------	-------------------------	-------------------------	-----------------------------

Promotion collective

Parallèlement à cet essentiel travail de coulisses, l'ADISQ a multiplié les offensives de promotion collective. En plus d'avoir eu le bonheur de revenir en salle et à la télé avec un Gala flamboyant et ouvert sur la diversité, toujours animé par un Louis-José Houde des plus efficaces, l'ADISQ a également produit de belles campagnes. Grâce à l'aide du Gouvernement du Québec, l'association a développé et lancé le projet Écoute mon album, visant à permettre à plus de 70 artistes de faire la promotion de leur musique et d'un spectacle à la télévision et sur le web afin de donner un second souffle aux albums parus pendant la pandémie. Grâce à la collaboration exceptionnelle des télédiffuseurs, la série a été diffusée sur ICI TÉLÉ, Noovo, Télé-Québec et TVA, ainsi que sur ICI ARTV et PalmarèsADISQ par Stingray, offrant ainsi une vitrine télévisuelle inestimable aux artistes. À cela s'est ajouté le projet Rampe de lancement, une plateforme de diffusion de lancements d'albums ayant pour but de faire rayonner le talent de nouveaux artistes. Le projet L'ADISQ à l'école, une série de 14 webinaires éducatifs faisant la promotion d'autant d'artistes issus de divers milieux et explorant diverses sonorités musicales, a aussi vu le jour.

Relations de travail

Pendant que nombre de dossiers suivaient leur cours, après seulement un an de négociations, l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ) et l'ADISQ ont convenu au cours de l'année d'une première entente collective. Cette entente couvre la captation de spectacle musical, humoristique ou de variétés, en français ou en toute autre langue que l'anglais, qu'il soit présenté dans le cadre d'un festival, en salle ou autre, devant ou sans public, destinée à la diffusion sur les plateformes numériques. Il s'agit là d'un bel effort de concision et de collaboration pour encadrer le régime collectif des relations de travail des réalisateurs dans ce type de production.

Pour conclure...

On ne pourrait passer sous silence l'arrivée en poste d'une nouvelle direction générale à la barre de l'ADISQ. Cette arrivée s'est faite en pleine période de bouleversements dans notre industrie. Mais heureusement, l'ADISQ peut encore et toujours compter sur une équipe forte, unie et compétente. C'est cette fabuleuse équipe qui a permis d'assurer une transition en douceur et permis la saine conduite des affaires. L'accueil et la confiance témoignée toute l'année sont d'une valeur inestimable.

La prochaine année permettra entre autres la mise en œuvre d'un imposant travail de planification stratégique entamé au cours des derniers mois, avec le concours de tous les membres du conseil. Celle-ci permettra de réaffirmer la volonté de l'équipe et du conseil de placer les membres au cœur de toutes les actions de l'ADISQ. De nombreux projets vous seront présentés et de nouveaux chantiers verront le jour. C'est grâce avec vous, les membres, avec votre collaboration et votre enthousiasme, que l'équipe continuera à avoir le feu sacré pour continuer à faire rayonner votre musique au public d'ici et d'ailleurs.



Eve Paré
Directrice générale



Lyette Bouchard
Directrice générale adjointe



L'équipe

La mosaïque de photos suit l'ordre de la liste des services ci-dessous.

DIRECTION GÉNÉRALE

Eve Paré

Directrice générale et vice-présidente, Affaires publiques

Lytte Bouchard

Directrice générale adjointe

ADMINISTRATION

Natalie Chevrier

Chef comptable (jusqu'au 31 mars 2022)

Céline Ponceblanc

Directrice des finances

David Lefebvre

Coordonnateur du PalmarèsPRO et support T.I.

Roseline Rousseau-Gagnon

Chargée de projets, Soutien entrepreneurial

Maxine Triano

Coordonnatrice, Administration et Formation

Geneviève Trudeau

Adjointe administrative

GALAS ET COMMUNICATIONS

Julie Gariépy

Productrice exécutive et directrice des Galas de l'ADISQ
Directrice de la promotion collective

Leïla Karnas-Azzaoui

Chargée de projets, Galas de l'ADISQ et promotion collective

Nicole Lalonde

Coordonnatrice aux inscriptions-événements, Galas de l'ADISQ et promotion collective

Mélyna Chaput

Gestionnaire des communications numériques, Galas de l'ADISQ et promotion collective

Josiane Gauvin

Coordonnatrice aux communications et partenariats, Galas de l'ADISQ et promotion collective

Mégane Massé

Assistante aux communications

Nadia-Inasse Lajhar

Assistante aux communications

AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET RECHERCHE

Marie-Julie Desrochers

Directrice, Affaires institutionnelles et recherche

Simon Claus

Analyste, Affaires institutionnelles et recherche

Dominique McGregor

Coordonnatrice, Affaires institutionnelles et recherche

Pierre-Luc Breton

Chargé de projets, Découvrabilité

RELATIONS DE TRAVAIL

Sophie Hébert

Directrice, Relations de travail

Simon Prud'homme

Conseiller, Relations de travail

Le conseil d'administration



PRÉSIDENT

Philippe Archambault

Directeur général | Disques Audiogram

Philippe Archambault travaille pour la maison de disques Audiogram, plus grande maison de disques indépendante au Canada, en tant que directeur général, rôle qu'il occupe d'ailleurs depuis près d'une dizaine d'années. Il chapeaute toutes les activités de la maison en y assurant la planification, la gestion et la direction. Il occupe aussi, depuis février 2021, le poste de vice-président musique du Groupe Sports et divertissement de Québecor.

Il est bien ancré et engagé dans le paysage de l'industrie musicale depuis plus de 15 ans, non seulement de par son rôle au sein d'Audiogram, mais aussi à titre de président du Fonds Radiostar (de 2011 à 2015), d'administrateur au conseil d'administration du Unison Benevolent Fund (de 2015 à 2018), d'administrateur et de président du conseil d'administration de l'ADISQ depuis maintenant quatre ans (il y occupe un siège d'administrateur depuis 2014). Dans ce rôle, Philippe porte une attention particulière notamment à la mise en œuvre de règles de saine gouvernance, au dialogue avec la relève entrepreneuriale, et à la réflexion sur la diversité et l'inclusion.



VICE-PRÉSIDENT – ENREGISTREMENT SONORE

François Bissoondoyal

Directeur principal musique et relations avec l'industrie
Spectra Musique / Agence evenko

L'amour de la musique engagée et l'amitié mettent les bases de ce qui deviendra une carrière en musique. François Bissoondoyal a commencé comme roadie et directeur de tournée. Tandis qu'il poursuit des études en Microbiologie et immunologie à l'Université McGill, il choisit de garder cet emploi d'été. Rapidement, une décision s'impose : la science ou la musique ? Un choix finalement simple, puisqu'il demeure axé sur le plaisir de faire de la tournée. Puis, il continue son parcours au sein des maisons de disques (Disques MPV, Disques Musiart, Disques Atlantis, Musicor) à titre de directeur de production et directeur marketing pendant 15 ans. En 2009, l'Équipe Spectra démarre une compagnie de disques et François devient le directeur du label. En 2020, il accède en plus à la direction des agences de spectacles Evenko et Spectra Musique. Enfin, depuis plus de 10 ans, il participe également à plusieurs conseils d'administration, comme celui de l'ADISQ (actuellement Vice-Président disques), Musicaction (actuellement Vice-Président Industrie), Soproq et Radiostar (président de 2013 à 2014).

« Plus de 25 ans dans l'industrie musicale et toujours autant de plaisir ! »



VICE-PRÉSIDENT – SPECTACLE

Jean-François Renaud

Directeur général | Concertium

Fort de son expérience acquise en représentant une palette variée d'artistes, dont Okoumé, Gabrielle Destroismaisons, Jean Leloup, Ariane Moffat, Grand Corps Malade, Michel Rivard, Paul Piché, Zachary Richard, Michel Fugain, Jim Corcoran, Stefie Shock, François Massicotte, Mike Ward, Marjo et Champion, Jean-François connaît bien l'industrie québécoise de la musique et du spectacle, en plus d'être très familier avec les défis auxquels font face ses artistes et artisans au quotidien.

Avant de démarrer son entreprise, Jean-François a notamment travaillé chez Donald K Donald, Generation, IMC/Barry Garber ainsi que chez L'Équipe Spectra, où il était directeur des ventes. Depuis la fondation de sa propre agence, Concertium, il a remporté six fois consécutives le Félix de l'Agence de spectacles de l'année au Gala de l'industrie de l'ADISQ, une première dans l'industrie. À ce jour, Jean-François Renaud siège à titre d'administrateur au sein des C.A. de l'ADISQ et de l'APIH. Il est également détenteur d'un B.A.A. en finance et d'un E.M.B.A.



VICE-PRÉSIDENTE – MAISON DE DISQUE

Julie M. Fournier

Directrice générale | Analekta

Entrée chez ANALEKTA en 2002 comme chargée de projets, Julie M. Fournier occupe le poste de directrice générale depuis 2009. À ce titre, elle est responsable du plan d'affaires, de la gestion interne de l'entreprise, des affaires gouvernementales et légales, de la gestion de la propriété intellectuelle et de la direction du contenu musical et éducatif de Mazaam Interactive Inc. Active dans son milieu professionnel, Julie M. Fournier représente la société au sein de divers organismes. Elle est Vice-présidente Maison de disques du conseil d'administration de l'ADISQ, au sein duquel elle participe au comité de gouvernance et ressources humaines. Elle siège également à la Commission du Disque et du Spectacle de la SODEC.

Après avoir obtenu une maîtrise en musicologie (option ethnomusicologie) de l'Université de Montréal, Julie M. Fournier a complété un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion d'organismes culturels à l'école des HEC et un MBA pour cadres à l'UQÀM.



SECRÉTAIRE

Nathalie Corbeil

Présidente – Développement des affaires | Nat Corbeil

Passée maître en communications dans le milieu culturel québécois, Nathalie Corbeil travaille comme attachée de presse et agente de promotion depuis plus de 20 ans. Forte de son expérience en maisons de disques multinationales et locales, elle crée en 2011 l'agence de promotion Nat Corbeil, qui propose des services de relations de presse, de promotion radio, de médias sociaux et de web. Bien impliquée dans son milieu, elle a aidé à démarrer le regroupement REFRAIN et siège sur le conseil d'administration de l'ADISQ et de Fonds RadioStar.

Entourée d'une équipe de passionnés, Nathalie Corbeil participe à la mise en marché de plusieurs projets musicaux, incluant entre autres Vincent Vallières, Alexandra Stréliski, Sarahmée, Ariane Moffatt, Patrice Michaud, Pierre Lapointe, Damien Robitaille, CRi, Patrick Watson et Martha Wainwright. Du côté événementiel, elle est fière de représenter à titre d'équipe de presse plusieurs festivals, dont le Santa Teresa et le Superfolk Morin-Heights, la fête du Canada ainsi que les Prix Juno.

L'agence Nat Corbeil a remporté le Félix de l'équipe de relations de presse en 2019 et 2021 au Gala de l'industrie de l'ADISQ.



TRÉSORIER

Louis-Armand Bombardier

Président | L-A be Let Artists be

Comme entrepreneur ou membre de conseil, Louis-Armand Bombardier contribue de façon créative et avisée aux projets dans lesquels il s'implique. Sa compagnie L-A be, Let artists be fondée en 2001, décrite comme une boîte de développement culturel mène plusieurs projets de front. En 2013 il ouvre le studio B-12 à Valcourt qui deviendra également une maison de disques. La salle Le Ministère située à Montréal accueille ses premiers concerts en 2017 et produit désormais des contenus télévisuels de haut niveau.

En 2021, L'OBNL REDA est mis sur pied afin d'offrir des résidences de création dans trois disciplines qui lui sont chères; la musique, les arts visuels et la littérature. Il fait désormais un pont avec la France pour les projets en musique en ouvrant Horizon musique basée à Lyon. Administrateur de société certifié il siège sur les conseils de Superbe culture Rive nord (festival Santa Teresa dont il est le promoteur principal) la SACEF, la SOPROQ, la Fondation J-A Bombardier ainsi que l'ADISQ.



Sabrina Cousineau

Directrice générale | Bravo musique

Agissant depuis 2021 à titre de directrice générale de Bravo musique, Sabrina Cousineau cumule plus de 15 années d'expérience en gestion de projets, logistique et coordination dans le milieu culturel et médiatique. Ayant débuté son parcours à travers des mandats de productrice déléguée et directrice de tournée pour Alex Bolieu Management, Saboteur musique et Les disques Dare to Care - où elle reviendra en 2019 à la direction du département spectacles - elle évolue vers la gestion des opérations et d'affectations chez Radio-Canada, Evenko et TVA. Sabrina prend les rênes de la direction générale de Bravo musique lors du rachat de Dare to Care par Béatrice Martin et du changement d'identité qui s'ensuit. Tout en stabilisant les opérations de l'entreprise en période de pandémie et en assurant la poursuite du développement de la carrière des artistes sous la nouvelle direction, Sabrina est élue administratrice de l'ADISQ en septembre 2021.



Gourmet Délice

Directeur développement des affaires | Bonsound

Gourmet Délice participe depuis bientôt 18 ans au développement et au rayonnement de la compagnie de musique Bonsound, et des artistes qu'elle représente. D'abord musicien au sein de divers groupes (1989-2009), c'est à travers ces expériences qu'il touche à tout ce qui est relatif à l'industrie de la musique. Il fonde les disques Blow the Fuse (1996), et co-fonde l'étiquette de réédition Mucho Gusto (1999). Originaire de Québec, il s'établit à Montréal, et entre chez Distribution Fusion III en 1999.

En 2004, il crée Bonsound avec trois associés. D'abord dédiée à la gérance et au booking, elle devient aussi une maison de disques et de promotion, une agence de production et diffusion de spectacles, et une maison d'édition. Aujourd'hui 34 personnes y travaillent et représentent environ 50 artistes et groupes musicaux, tels que Lisa LeBlanc, Les Louanges, Dead Obies, P'tit Belliveau, Philippe B, Sophia Bel, Elisapie, LUMIÈRE, Franky Fade, Claudia Bouvette, Paul Jacobs, Milk & Bone, Corridor, Marie Davidson, Misc et Laurence-Anne, pour ne nommer que ceux-là.

Il est membre du conseil d'administration de l'ADISQ, du MMF Canada, de la CDEC et de CIMA.



Steve Jolin

Président | Disques 7ième Ciel

Steve Jolin, alias Anodajay, fondait en 2003 à Rouyn-Noranda, Disques 7ième Ciel afin de produire et mettre en marché son premier album en tant que rappeur. Sa vision, sa ténacité et son engagement ont fait de 7ième Ciel la plus importante entreprise spécialisée en musique RAP francophone en Amérique du Nord. Il œuvre en tant que producteur d'enregistrements sonores et de spectacles, gérant, éditeur et directeur du label en plus d'être impliqué à divers niveaux dans le développement du créneau au Québec.



Sébastien Lord-Jetté

Administrateur indépendant

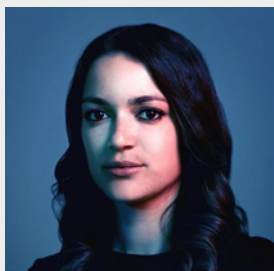
Vice-Président, Pratique numérique | Edelman Canada

Stratège et expert des communications et du marketing numériques depuis plus de 20 ans, Sébastien Lord-Jetté conseille ses clients B2B et B2C dans des secteurs aussi variés que la technologie, la santé, la culture, les produits de consommation et les services professionnels.

À titre de vice-président, Sébastien dirige depuis 2015 la pratique numérique du bureau montréalais du cabinet mondial de communications, marketing et relations publiques Edelman. Entre 2002 et 2015, il a dirigé la pratique numérique de CGCOM, une agence de services intégrés en communications. Il a auparavant occupé des postes au sein d'IBM et d'Air Canada.

Sébastien est détenteur d'un baccalauréat en communications de l'Université du Québec à Montréal (2000), avec une spécialité en multimédia.

Il occupe le poste d'administrateur indépendant sur le conseil d'administration de l'ADISQ, notamment pour son expertise et son expérience en intelligence d'affaires, marketing numérique, découvrabilité et innovation. Il y siège depuis septembre 2021.



Joëlle Robillard

Directrice générale et artistique | Musique Nomade

Joëlle Robillard est directrice générale et artistique de Musique Nomade, OBNL de création, label, producteur et partenaire pour les artistes des Premières nations, Inuit et Métis œuvrant en musique. Elle est l'initiatrice entre autres de la plateforme de streaming Nikamowin et du grand spectacle Nikamotan MTL. Elle développe de nombreux partenariats pour Musique nomade et tisse des liens privilégiés permettant l'émergence d'un grand réseau d'artistes, dont Laura Niquay, Anachnid, Kanen, Q052 et plusieurs autres. Dans les 15 dernières années, elle a porté les chapeaux de chargée de projet, directrice des opérations, relationniste de presse, coordinatrice générale, programmatrice, bookeuse, gérante... Depuis plus de 5 ans, elle met son expérience variée au service du secteur de la musique et du spectacle pour contribuer à l'évolution de la représentativité et à la valorisation des cultures autochtones au sein de l'industrie.



Émilie Tremblay

Directrice générale | Le Pantoum

Diplômée d'un baccalauréat à l'Université Laval en théâtre et en production événementielle, Émilie Tremblay s'implique très activement dans la scène musicale québécoise depuis maintenant plus de 10 ans. Également investigatrice du Camp Rock pour filles de Québec, tout a débuté pour elle au poste de régisseuse dans des événements musicaux. Émilie a ensuite poursuivi à titre d'agente de spectacles ainsi que gérante indépendante. Elle a roulé sa bosse avec plusieurs artistes pour éventuellement être engagée chez Ambiances Ambiguës, et ce, pour les mêmes fonctions.

Après de nombreuses années d'implication, Émilie occupe maintenant le poste de direction générale au Complexe de création musicale Le Pantoum depuis mai 2020. Elle fait aussi partie du comité de programmation du Festival La Noce depuis 2019.



Justin West

Président et PDG | Secret City Records

Justin West est le président et PDG de Secret City Records et Secret City Publishing, deux entreprises qu'il a fondées en 2006 à Montréal, au Canada. Aujourd'hui, Secret City accueille des artistes tels que Alexandra Stréliski, Basia Bulat, Daniel Bélanger, Klô Pelgag, Leif Vollebakk, Owen Pallett, Patrick Watson, Suuns, The Barr Brothers, et de nombreux autres.

Justin siège au conseil d'administration de l'ADISQ depuis 2018. De plus, il fait partie du conseil d'administration de MERLIN depuis 7 ans, ayant d'ailleurs été élu par le plus récent conseil pour faire partie du comité de gestion/direction. Il a également passé de nombreuses années sur le conseil d'administration du Worldwide Independent Network (WIN), incluant en tant que président du conseil lors des deux dernières années, avant qu'il ne se retire à la fin de 2020.

Justin siège aussi actuellement au conseil d'administration de la Canadian Independent Music Association (CIMA) et celui de la Foundation to Assist Canadian Talent On Record (FACTOR). Il était d'autre part le seul représentant de l'industrie musicale sélectionné pour participer au groupe de conseillers experts de l'ancienne ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, dont le mandat était de conseiller le Gouvernement canadien sur la façon de rehausser la création, la découverte et l'exportation de contenu canadien dans un monde numérique.

Gouvernance

Cette année aura été marquée par d'importants progrès en matière de gouvernance. Le conseil d'administration a notamment revu sa constitution en diminuant le nombre d'administrateur.trices (pour passer de 15 à 13), et en créant deux nouveaux postes, à savoir un réservé à un.e représentant.e de la relève entrepreneuriale, et un autre à être comblé par un.e administrateur.trice indépendant.e, reconnu.e pour son expertise en intelligence d'affaires et marketing numérique.

Le conseil a aussi créé de nouveaux comités statutaires dans un but d'améliorer l'efficacité et la rigueur de ses travaux, chacun des comités s'étant doté, ou étant en voie de se doter, d'une charte clarifiant son mandat et d'un plan de travail annuel.

Transparence, collaboration et rigueur auront été les valeurs préconisées par le conseil dans l'ensemble de ses travaux, et l'intégration de règles de saine gouvernance s'insérait logiquement et inévitablement dans l'incarnation de ces valeurs. Nous parlons par ailleurs ici d'un processus d'amélioration continue, dont d'importants jalons ont été franchis, mais dont d'autres demeurent à être atteints.

Assiduité et rigueur

La rigueur dont a fait montre chaque membre du conseil s'illustre notamment par la fiche presque parfaite d'assiduité aux sept rencontres auxquelles ont été conviés, dans l'année financière 2021-2022, les membres du conseil tel que composé lors de l'assemblée générale du 28 septembre 2021 :

	28-09-21	13-10-21	25-11-21	22-12-21	02-02-22	21-02-22	09-03-22
Philippe Archambault	X	X	X	X	X	X	X
François Bissoondoyal	X		X	X	X	X	X
Louis-Armand Bombardier	X	X	X	X	X	X	X
Nathalie Corbeil	X	X	X	X	X	X	X
Sabrina Cousineau	X	X	X	X	X	X	X
Gourmet Délice	X	X	X	X	X	X	X
Sébastien Lord-Jetté	X	X	X	X	X	X	X
Steve Jolin	X	X	X	X	X	X	
Julie M. Fournier	X	X	X	X	X	X	X
Jean-François Renaud	X	X	X	X	X	X	
Joëlle Robillard	X	X	X	X	X	X	X
Émilie Tremblay ¹	X	X	X	X	X	X	N/A
Justin West	X	X	X		X		

¹ Madame Tremblay a formalisé sa décision de démissionner de son poste d'administratrice relève en date du 9 mars 2022.

Comité Gouvernance et Ressources humaines

Composition :

Jean-François Renaud* | Philippe Archambault | Nathalie Corbeil | Julie M. Fournier

Le Comité Gouvernance et Ressources humaines s'est réuni à non moins de dix occasions, et a été appelé à formuler des recommandations au conseil d'administration pour que ce dernier puisse prendre des décisions appuyées et éclairées sur plusieurs sujets relevant de la saine gouvernance de l'association.

Entre autres réalisations, soulignons l'étude approfondie de dossiers et recommandations liées à :

- la modification de la composition du conseil d'administration et à la mise en place d'une limite maximale de quatre mandats consécutifs de deux ans à titre de membre du conseil d'administration;
- l'évaluation de la performance du conseil et l'élaboration de recommandations qui en découlent;
- l'élaboration d'un profil de compétences des administrateurs;
- la stratégie à adopter dans le cadre de l'importante planification stratégique initiée par l'ADISQ, en s'impliquant dans le choix de la firme de consultants pour accompagner l'ADISQ dans sa démarche et à l'identification des 33 personnes ayant été interviewées par les consultants (voir la section sur la Planification stratégique pour plus d'informations);
- la revue des politiques applicables aux employés de l'ADISQ.

Comité Audit et Finances

Composition :

Nathalie Corbeil* | Philippe Archambault | Louis-Armand Bombardier | Steve Jolin | Jean-François Renaud

Créé cette année, le Comité Audit et Finances s'est réuni à cinq occasions, et a été appelé à formuler des recommandations au conseil d'administration en lien avec la stratégie budgétaire.

Entre autres réalisations, soulignons l'étude approfondie de dossiers et recommandations liées à :

- la vente de l'immeuble hébergeant les bureaux de l'ADISQ;
- la révision de la grille tarifaire pour les membres relève dans une perspective de recrutement et de rétention;
- le budget préparé par la direction des finances et la direction générale.

Comité de réflexion sur la représentation des identités et de genres (CRRIG)

Composition :

Joëlle Robillard* | Philippe Archambault | Sabrina Cousineau | Gourmet Délice

Le CRRIG s'est réuni à trois occasions, et s'est principalement penché sur les importants dossiers du harcèlement dans le milieu culturel, et de la formation en matière de diversité, équité et inclusion.

En collaboration avec la direction générale et la direction des relations de travail, le CRRIG a contribué à la composition d'un comité aviseur appelé à accompagner l'association dans l'élaboration de lignes directrices en matière d'analyse des cas de harcèlement visant des membres de l'ADISQ ou des artistes pouvant bénéficier des outils promotionnels de l'ADISQ qui seront portés à l'attention de l'association. Ce comité est composé de spécialistes en psychologie organisationnelle, droit, éthique et victimologie-criminologie. Le CRRIG a aussi initié des approches auprès d'autres associations représentant des entrepreneurs et des artistes dits issus de la diversité et des communautés artistiques marginalisées ou sous-représentées, pour travailler à créer des ponts, répondre aux besoins d'un plus large éventail de membres et développer une vision commune d'une collectivité artistique plus représentative et équilibrée.

Comité Relève

Composition :

Gourmet Délice | Sébastien Lord-Jetté | Emilie Tremblay (jusqu'au 9 mars 2022)

Créé cette année, le Comité Relève a entamé des réflexions sur les besoins de la relève entrepreneuriale, et a identifié des opportunités de réseautage et de mentorat. Qui plus est, le comité a été appelé à se pencher sur les candidatures déposées pour occuper le poste d'administrateur.trice relève, et à identifier des représentant.e.s de la relève qui seraient invités à se joindre comme membres du comité. Ont chaleureusement accepté de se joindre au comité Sophie Bérubé (Happy Life), Marie-Pier Létourneau (De la Létourneau Communications), Nycholas Fortin (Chivi Chivi), et Noémie Laniel (Albertine Productions), qui en assurera la présidence à titre de nouvelle membre relève du conseil d'administration (pour lequel elle complète le mandat laissé vacant par le départ d'Émilie Tremblay).

Comité de scrutin

Composition :

François Bissoondoyal, Spectra Musique | Jean-François Renaud, Concertium | Sabrina Cousineau, Bravo Musique | Alexan Artun, Rosemarie Records | Christian Breton, L-A be - Let Artists be | Jean-François Guindon, Coop Les Faux-Monnayeurs | Magali Ould, Secret City Records Inc. | Michel Côté, Grand Théâtre de Québec | Joëlle Robillard, Musique nomade | Julie Gariépy, ADISQ

Chaque année, le comité de scrutin procède à la révision de la réglementation qui régit l'attribution des Félix. Dans le cadre de ce processus démocratique, le comité de scrutin analyse les demandes de modifications qui découlent d'une consultation que l'ADISQ effectue, tous les ans, auprès de ses membres. Ce comité propose par la suite des modifications au Conseil d'administration afin de s'assurer que les prochaines éditions des Galas de l'ADISQ soient le reflet de l'évolution de notre secteur et que la réglementation soit la plus actuelle possible. Ce comité a aussi pour mandat de vérifier les travaux relatifs au recensement. Il s'agit d'un comité actif de décembre à mai.



Planification stratégique

À l'automne 2021, le conseil d'administration a entériné la recommandation de la direction générale de procéder à un exercice de planification stratégique. C'était là l'occasion d'amorcer les travaux avec un diagnostic organisationnel pour mieux comprendre les enjeux identitaires et stratégiques auxquels pouvait faire face l'ADISQ, et mieux cerner la position qu'elle occupe dans l'industrie de la musique et du spectacle. S'en suivrait l'identification des éléments devant être travaillés ou élaborés dans le cadre d'un plan d'action.

C'est dans cette optique que l'association a retenu les services de la firme-conseil Perrier Jablonski, notamment convaincue par l'approche ethnographique mise de l'avant par la firme pour mener à terme son exercice de diagnostic organisationnel. Ainsi, les ethnographes de Perrier Jablonski ont rencontré 33 personnes identifiées par le Comité Gouvernance et Ressources humaines dans le cadre d'entrevues phénoménologiques individuelles pour comprendre leurs rapports avec l'ADISQ et la vision qu'elles en avaient.

Le conseil d'administration s'est réuni dans le cadre d'un lac-à-l'épaule de deux jours, animé par les consultants de Perrier Jablonski, et au cours duquel les discussions, alimentées par les résultats des entrevues individuelles présentés sous forme de constats, furent riches en idées pour le plan d'action à être élaboré. Une première mouture du plan d'action sera présentée à l'automne 2022.



© Sylviane Robini



6420, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2S 2R7
514 842-5147 | 514 842-7762 | info@adisq.com
adisq.com

Tous droits réservés. © 2022 – Association québécoise de l'industrie
du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) inc.

Textes : ADISQ
Conception graphique : kargografik.com